

AVIS DE FUSION AUX ACTIONNAIRES DE

NORDEA 1 – Stable Equity Long/Short Fund – Euro Hedged

ET

NORDEA 1 – Alpha 10 MA Fund

Il est porté à la connaissance des actionnaires de Nordea 1 – Stable Equity Long/Short Fund – Euro Hedged et Nordea 1 – Alpha 10 MA Fund que le conseil d'administration de Nordea 1, SICAV (le « **Conseil d'administration** ») a décidé de fusionner le compartiment Nordea 1 – Stable Equity Long/Short Fund – Euro Hedged (le « **Compartiment absorbé** ») avec le compartiment Nordea 1 – Alpha 10 MA Fund (le « **Compartiment absorbant** ») (la « **Fusion** »).

*Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant sont désignés collectivement les « **Compartiments fusionnés** » ci-après, et Nordea 1, SICAV la « **Société** » ou « **Nordea 1** ».*

La Fusion entrera en vigueur le **28 septembre 2018** (la « **Date effective** »).

A la Date effective, les éléments d'actif et de passif du Compartiment absorbé seront intégralement transférés vers le Compartiment absorbant. Le Compartiment absorbé cessera d'exister à la suite de la Fusion et sera par conséquent dissous à la Date effective, sans passer par une procédure de liquidation.

Aucune action n'est requise de la part des actionnaires qui acceptent les changements proposés dans le présent avis.

Les actionnaires des Compartiments fusionnés qui désapprouvent la Fusion sont en droit de demander le rachat ou la conversion de leurs actions en actions de la même catégorie d'actions ou d'une autre catégorie d'actions d'un autre compartiment de la Société qui n'est pas concerné par la Fusion, sans frais (à l'exception des frais autres que ceux retenus pour couvrir les coûts de désinvestissement (le cas échéant)), tel que décrit plus en détail ci-dessous.

Ils doivent prendre leur décision à cet égard au plus tard pour le 19 septembre 2018 avant 15 h 30. Aucuns frais ne s'appliqueront.

Le présent avis décrit les répercussions de la Fusion et doit être lu attentivement. La Fusion peut avoir une incidence sur votre situation fiscale. Il est recommandé aux actionnaires du Compartiment absorbé de consulter leur conseiller professionnel quant aux répercussions juridiques, financières et fiscales de la Fusion en vertu de la législation du pays dont ils ont la nationalité, où ils résident, sont domiciliés ou sont constitués.

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans le présent document ont le sens qui leur est donné dans le prospectus de la Société.

1. Motif de la fusion et informations clés

- 1.1. Le Compartiment absorbé repose sur différentes stratégies mais son univers d'investissement se limite aux actions, en ce compris des sociétés affichant des fondamentaux relativement stables et délaissées depuis longtemps par les investisseurs.
- 1.2. Grâce à la Fusion, les actionnaires du Compartiment absorbé auront accès à une gamme plus importante et mieux diversifiée de stratégies d'investissement couvrant de multiples classes d'actifs, au sein d'un fonds doté d'un profil de risque identique (moyen) mais d'un indicateur synthétique de risque/rendement légèrement supérieur (5 au lieu de 4) et d'un meilleur potentiel de performance dans un contexte de marché fluctuant.
- 1.3. Les deux compartiments partagent de grandes similarités en termes de profil de risque, de recours aux instruments dérivés, de type de fonds et d'objectif de rendement.
- 1.4. Leur principale différence est que les stratégies d'investissement du Compartiment absorbant sont plus diversifiées et couvrent de multiples classes d'actifs, tandis que celles du Compartiment absorbé se concentrent sur les entreprises affichant des fondamentaux relativement stables.
- 1.5. De manière générale, la fusion devrait permettre d'accroître la taille du fonds et, par conséquent, de bénéficier d'économies d'échelle, ceci pouvant à l'avenir entraîner des coûts relativement moindres par rapport à la valeur nette d'inventaire totale.
- 1.6. Le Compartiment absorbant applique une stratégie multi-actifs gérée activement en interne par Nordea et mise en œuvre au sein de la gamme « Alpha Fund », qui a fait ses preuves en termes de performance et de mobilisation d'actifs. Le Compartiment absorbant bénéficie actuellement de la note la plus élevée attribuée par Lipper (5) dans les catégories « Total Return » et « Consistent Return » sur la base d'un horizon de 3 ans.
- 1.7. La devise de référence des deux Compartiments est l'euro.
- 1.8. L'objectif et la politique d'investissement des Compartiments absorbé et absorbant sont décrits plus en détail à l'Annexe I et doivent être lus attentivement.
- 1.9. Les commissions appliquées par le Compartiment absorbant sont identiques à celles en vigueur pour le Compartiment absorbé, tel que spécifié à l'Annexe I aux sections « Commissions à charge du Compartiment absorbé » et « Commissions à charge du Compartiment absorbant ».

2. Impact de la fusion sur les actionnaires

- 2.1. La Fusion sera contraignante pour l'ensemble des actionnaires du Compartiment absorbé n'ayant pas demandé le rachat ou la conversion de leurs actions selon les conditions et dans les délais indiqués ci-dessous.
- 2.2. A la Date effective, les actionnaires du Compartiment absorbé recevront de nouvelles actions de la catégorie d'actions du Compartiment absorbant, tel que décrit au point 3. ci-dessous.
- 2.3. A la réalisation de l'opération de Fusion, les actionnaires du Compartiment absorbant continueront de détenir les mêmes actions dans celui-ci et les droits afférents à ces actions ne seront pas modifiés. La réalisation de la Fusion n'affectera pas la structure de frais du Compartiment absorbant et n'entraînera pas de modification des statuts ou du prospectus (à l'exception de la suppression du Compartiment absorbé dans ce dernier) de Nordea 1, ni du document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI ») du Compartiment absorbant.
- 2.4. A la réalisation de la Fusion, la valeur nette d'inventaire totale du Compartiment absorbant augmentera à la suite du transfert des éléments d'actif et de passif du Compartiment absorbé vers le Compartiment absorbant.
- 2.5. Les procédures de transaction, de souscription, de rachat, d'échange et de transfert d'actions ainsi que la méthode de calcul de la valeur nette d'inventaire sont les mêmes pour les deux compartiments. Les autres caractéristiques des Compartiments absorbé et absorbant sont décrites plus en détail à l'Annexe 1.
- 2.6. Tous les frais légaux, de conseil ou administratifs liés à la préparation et à la finalisation de la Fusion seront à charge de Nordea Investment Funds S.A. (la « **Société de gestion** »).

3. Frais courants et table de conversion des catégories d'actions

Les catégories d'actions du Compartiment absorbé seront fusionnées avec les catégories d'actions du Compartiment absorbant, comme suit :

Compartiment absorbé		Compartiment absorbant	
AP – EUR	1,99%	AP – EUR	1,99%
BI – DKK	1,19%	BI – DKK	1,19%
BI - EUR	1,19%	BI - EUR	1,18%
BI - USD	1,19%	HBI - USD	1,20%
BP - EUR	1,99%	BP - EUR	1,99%
BP - USD	1,99%	HB - USD	2,01%
E - EUR	2,74%	E - EUR	2,73%

HB - NOK	1,99%	HB - NOK	1,99%
HB - SEK	1,99%	HB - SEK	1,99%
HB - USD	1,99%	HB - USD	2,01%
HBI - NOK	1,18%	HBI - NOK	1,19%
HE - PLN	2,75%	HE - PLN	2,76%
HX - SEK	0,06%	HX - SEK	0,07%
X - EUR	0,06%	X - EUR	0,07%
Y - DKK	0,06%	Y - DKK	0,07%
Y - EUR	0,06%	Y - EUR	0,06%

A l'attention des Actionnaires de Nordea 1 – Stable Equity Long/Short Fund – Euro Hedged – BP USD et de Nordea 1 – Stable Equity Long/Short Fund – Euro Hedged – BI USD

Vos actions seront fusionnées avec des catégories d'actions couvertes, ce qui signifie que les catégories d'actions absorbantes visent à couvrir la majorité du risque de change entre la devise de référence (EUR) du compartiment absorbant et celle de la catégorie d'actions (USD).

4. Suspension des opérations

- 4.1. Les actions du Compartiment absorbé peuvent être souscrites du 13 août 2018 au 19 septembre 2018 avant 15 h 30. Le 19 septembre 2018, après 15 h 30, heure de Luxembourg, cette possibilité de souscrire des actions du Compartiment absorbé sera suspendue.
- 4.2. Les actions du Compartiment absorbé peuvent être rachetées ou converties du 13 août 2018 au 19 septembre 2018 avant 15 h 30, sans frais, à l'exception des frais de transaction locaux susceptibles d'être facturés par des intermédiaires locaux pour leur propre compte et qui sont indépendants de la Société et de la Société de gestion. Le 19 septembre 2018, après 15 h 30, heure de Luxembourg, cette possibilité de demander le rachat ou la conversion des actions du Compartiment absorbé sera suspendue.
- 4.3. Les actions du Compartiment absorbant peuvent être rachetées ou converties du 13 août 2018 au 19 septembre 2018 avant 15 h 30, sans frais, à l'exception des frais de transaction locaux susceptibles d'être facturés par des intermédiaires locaux pour leur propre compte et qui sont indépendants de Nordea 1, SICAV et de la Société de gestion.

5. Rééquilibrage du portefeuille du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant avant ou après la fusion

- 5.1. Au cours de la dernière semaine précédant la Fusion, **le portefeuille du Compartiment absorbé sera investi en liquidités** de façon à ce qu'il ne transfère, en principe, **que des positions en liquidités** au Compartiment absorbant.

5.2. La Fusion n'aura pas d'impact conséquent sur le portefeuille du Compartiment absorbant, pour lequel aucun rééquilibrage n'est envisagé avant ou après la Fusion. La Fusion se traduira par un afflux de liquidités au sein du Compartiment absorbant. Ces liquidités seront ensuite investies, directement ou par le biais d'instruments dérivés conformément à la politique d'investissement du Compartiment absorbant, dans les instruments les plus couramment utilisés par le Compartiment absorbant, à savoir, entre autres, les titres rattachés à des actions, les titres de créance et les instruments du marché monétaire.

6. Critères adoptés pour l'évaluation des éléments d'actif et de passif en vue du calcul du rapport d'échange

6.1. Le jour ouvrable précédant la Date effective, la Société de gestion déterminera le rapport d'échange.

6.2. Les règles relatives au calcul de la valeur nette d'inventaire définies dans les statuts et le prospectus de Nordea 1 s'appliqueront à l'évaluation des éléments d'actif et de passif des Compartiments fusionnés aux fins du calcul du rapport d'échange.

7. Méthode de calcul du rapport d'échange

7.1. Le nombre de nouvelles actions du Compartiment absorbant à émettre en faveur de chaque actionnaire sera déterminé à l'aide du rapport d'échange calculé sur la base de la valeur nette d'inventaire des actions des Compartiments fusionnés. Les actions concernées du Compartiment absorbé seront ensuite annulées.

7.2. Le rapport d'échange sera calculé comme suit :

- La valeur nette d'inventaire par action de la catégorie d'actions concernée du Compartiment absorbé est divisée par la valeur nette d'inventaire par action de la catégorie correspondante du Compartiment absorbant.
- Les valeurs nettes d'inventaire par action du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant seront celles déterminées le jour ouvrable précédant la Date effective.
- L'émission de nouvelles actions du Compartiment absorbant en échange d'actions du Compartiment absorbé sera exempte de toute charge.

7.3. Conformément aux dispositions susmentionnées, la valeur nette d'inventaire par action du Compartiment absorbé et la valeur nette d'inventaire par action du Compartiment absorbant ne seront pas nécessairement identiques. C'est pourquoi, bien que la valeur globale de leur participation reste la même, les actionnaires du Compartiment absorbé pourront recevoir un nombre de nouvelles actions du Compartiment absorbant différent de celui qu'ils détenaient auparavant dans le Compartiment absorbé.

7.4. Aucun paiement en espèces ne sera versé aux actionnaires en échange des actions.

8. Risque de dilution de la performance

8.1. La fusion envisagée consistant en une opération par laquelle le Compartiment absorbé sera intégralement investi en liquidités peu de temps avant la Date effective, une seule transaction sera effectuée. A la Date effective, le Compartiment absorbé transférera cette position en liquidités au Compartiment absorbant. Il n'en découlera par conséquent aucune dilution de la performance.

8.2. Les actionnaires du Compartiment absorbé seront transférés vers la catégorie d'actions correspondante du Compartiment absorbant.

9. Documents complémentaires

Les documents suivants peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande par les actionnaires des Compartiments fusionnés auprès du siège social de la Société :

- une copie du rapport du réviseur d'entreprises validant les critères adoptés pour l'évaluation des éléments d'actif et, le cas échéant, de passif, la méthode de calcul du rapport d'échange ainsi que le rapport d'échange ;
- le prospectus de la Société ; et
- les DICI des Compartiments fusionnés.

Nous attirons l'attention des actionnaires du Compartiment absorbé sur le fait qu'il convient de prendre connaissance du DICI du Compartiment absorbant avant de prendre une quelconque décision vis-à-vis de la Fusion. Les DICI du Compartiment absorbant peuvent également être consultés sur le site Internet www.nordea.lu.

10. Coûts de la Fusion

La Société de gestion supportera l'ensemble des frais légaux, de conseil et administratifs liés à la préparation et à la finalisation de la Fusion.

11. Fiscalité

Les actionnaires du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant sont invités à consulter leur propre conseiller fiscal quant à l'impact de la fusion envisagée sur leur situation fiscale.

12. Informations complémentaires

Si vous avez des questions supplémentaires concernant ces modifications, n'hésitez pas à contacter votre conseiller financier ou le service clientèle de la Société de gestion, Nordea Investment Funds S.A., par téléphone au +352 43 39 50 - 1.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du Document d'information Clé pour l'investisseur.

Cordialement,

Au nom du Conseil d'administration

13 août 2018

Annexe I

Les modifications entraînées par l'opération de fusion des éléments d'actif et de passif du Nordea 1 – Stable Equity Long/Short Fund – Euro Hedged (le « Compartiment absorbé ») avec le compartiment Nordea 1 – Alpha 10 MA Fund (le « Compartiment absorbant ») sont :

Modification du profil rendement / risque	OUI
Augmentation du profil rendement / risque	OUI
Modification des frais	OUI

Caractéristiques principales du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant

Le Compartiment absorbé	Le Compartiment absorbant
<p>Objectifs et politique d'investissement</p> <p>Le Compartiment absorbé a pour objectif de procurer aux Actionnaires une appréciation du capital à long terme qui ait une corrélation relativement faible avec les rendements des marchés actions.</p> <p>Le Compartiment absorbé recourt à différentes stratégies actions afin de générer des rendements positifs tout en conservant une corrélation négative avec le marché actions. L'univers des stratégies actions que le Compartiment absorbé peut utiliser inclut, entre autres, les stratégies Low Risk Anomaly et Momentum. La stratégie Low Risk Anomaly cible les sociétés dotées de fondamentaux stables et affichant une prime de risque supérieure à ce que leur risque de marché systématique ne justifie. Le risque de marché systématique est ensuite éliminé par le biais de positions courtes sur indices d'actions. La stratégie Momentum offre quant à elle une protection contre le risque baissier en adoptant des positions courtes sur des contrats futures sur actions lorsque l'aversion pour le risque est jugée trop élevée sur le marché. Les stratégies sont mises en œuvre par le biais d'investissements directs en actions, par le biais d'Instruments dérivés ou, dans une certaine mesure, par le biais d'investissements dans des Fonds indiciels cotés (ETF). Via l'utilisation de l'effet de levier, le Compartiment absorbé cherche à</p>	<p>Objectifs et politique d'investissement</p> <p>Le Compartiment a pour objectif de maximiser son rendement total, en tenant compte de son niveau de volatilité cible.</p> <p>La stratégie d'investissement du Compartiment se définit comme une approche multi-stratégies ou diversifiée en termes de primes de risque. L'exposition du Compartiment aux différentes primes de risque, stratégies et sous-stratégies est fonction des résultats d'une évaluation permanente de type bottom-up mettant l'accent sur les tendances de marché à court terme parmi les classes d'actifs et facteurs de risque.</p> <p>La volatilité escomptée du Compartiment est comprise entre 7% dans des conditions de marché normales et 10% dans des conditions de marché défavorables, 10% correspondant au niveau de volatilité associé aux événements extrêmes (<i>tail volatility</i>) généralement utilisé dans la budgétisation du risque. Les risques inhérents aux différentes stratégies retenues à des fins d'investissement seront gérés grâce à un processus dynamique de budgétisation des risques, ce qui permet au Compartiment de suivre différentes stratégies plus ou moins volatiles. Les stratégies d'investissement visent dans l'ensemble à présenter de faibles corrélations.</p> <p>En règle générale, le portefeuille n'aura pas de</p>

<p>maximiser son rendement à long terme sans dépasser son objectif de volatilité. Cet objectif de volatilité peut changer au fil du temps.</p>	<p>biais permanent en faveur d'une stratégie ou d'un facteur de risque spécifique. Durant des périodes plus courtes toutefois, le portefeuille peut être exposé à des effets plus concentrés de stratégies directionnelles et axées sur des primes de risque précises. A moyen terme, une diversification judicieuse entre les différentes stratégies assure une protection contre le risque de baisse.</p>
<p>Actifs éligibles</p> <p>Le Compartiment absorbé investit dans le monde entier et au moins deux tiers de ses Actifs totaux en Titres rattachés à des actions. Le Compartiment absorbé peut s'exposer à des devises autres que la Devise de référence par le biais d'investissements et/ou de positions en liquidités. Au sein du Compartiment absorbé, la majorité des expositions en devises sont couvertes dans la Devise de référence.</p>	<p>Actifs éligibles</p> <p>Si le Compartiment absorbant peut faire appel à d'autres investissements éligibles, les instruments les plus couramment utilisés pour mettre en œuvre les stratégies susmentionnées seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des Valeurs mobilières (essentiellement des Titres rattachés à des actions et des Titres de créance), • des Instruments du marché monétaire, en ce compris des billets de trésorerie et des certificats de dépôt, • des Instruments dérivés, tels que des contracts for differences, des credit default swaps, des contrats futures sur indices et actions individuelles et des contrats à terme (y compris des non-deliverable forwards) sur devises, • des OPCVM et/ou d'autres OPC de type ouvert, y compris des ETF. <p>Le Compartiment absorbant pourra investir jusqu'à 20% de ses actifs nets dans une combinaison de titres adossés à des actifs ou à des créances hypothécaires.</p> <p>Le Compartiment absorbant peut prendre des positions longues et courtes. Le Compartiment absorbant ne pourra emprunter des titres ou des liquidités en vue de créer un effet de levier. Toute exposition courte sera uniquement réalisée par le biais d'Instruments dérivés.</p> <p>En fonction des instruments employés pour mettre en œuvre les stratégies d'investissement, le Compartiment absorbant peut disposer d'un niveau de liquidités variable. Lorsque les positions longues sont en grande</p>

	<p>majorité réalisées via l'utilisation d'Instruments dérivés, le niveau de liquidités peut augmenter pour atteindre 100% des actifs nets du Compartiment absorbant. Le Gestionnaire répartira ces liquidités entre différentes devises du monde entier en fonction de ses convictions. Ces liquidités peuvent également être nécessaires pour couvrir les appels de marge et les garanties exigées.</p> <p>Le Compartiment absorbant peut s'exposer à des devises autres que la Devise de référence par le biais d'investissements et/ou de positions en liquidités. Le Compartiment absorbant recourra activement à cette exposition en devises dans le cadre de sa stratégie d'investissement.</p>
<p>Indice</p> <p>Le Compartiment absorbé n'a pas d'indice de référence.</p>	<p>Indice</p> <p>Le Compartiment absorbant n'a pas d'indice de référence.</p>
<p>Instruments dérivés</p> <p>Le Compartiment absorbé peut avoir recours aux Instruments dérivés dans le cadre de sa stratégie d'investissement, à des fins de couverture ou dans le but d'appliquer des techniques de gestion efficace de portefeuille.</p> <p>L'utilisation d'instruments dérivés n'est pas sans coût ni sans risque.</p>	<p>Instruments dérivés</p> <p>Le Compartiment absorbant peut avoir recours aux Instruments dérivés dans le cadre de sa stratégie d'investissement ou à des fins de couverture.</p> <p>L'utilisation d'instruments dérivés n'est pas sans coût ni sans risque.</p>
<p>Effet de levier</p> <p>Le Compartiment absorbé a recours à l'effet de levier, ce qui signifie que la valeur de marché des titres, devises et autres instruments sous-jacents du portefeuille d'actifs et d'Instruments dérivés du Compartiment absorbé peut être supérieure à sa valeur nette d'inventaire. Les techniques à effet de levier peuvent amplifier les risques liés à l'évolution défavorable du marché ou à l'échec des stratégies d'investissement.</p>	<p>Effet de levier</p> <p>Le niveau de levier réel peut différer (c'est-à-dire augmenter ou baisser légèrement) par rapport au niveau attendu, tel qu'indiqué dans le prospectus, en fonction des stratégies utilisées par le Gestionnaire, car celles-ci peuvent affecter directement l'utilisation des Instruments dérivés.</p>

<p>Le niveau de levier réel peut différer (c'est-à-dire augmenter ou baisser légèrement) par rapport au niveau attendu, tel qu'indiqué dans le prospectus, en fonction des stratégies utilisées par le Gestionnaire, car celles-ci peuvent affecter directement l'utilisation des Instruments dérivés.</p>	<p>Le niveau de levier réel du Compartiment absorbant peut néanmoins présenter un écart significatif par rapport au niveau de levier attendu indiqué (c'est-à-dire augmenter ou baisser fortement) de manière à atteindre les profils de risque et de rendement visés par le Compartiment absorbant en fonction de la volatilité : en période de faible volatilité, l'exposition brute peut être plus élevée qu'en période de forte volatilité afin que les objectifs de risque et de rendement fixés soient respectés.</p>												
<table border="0"> <thead> <tr> <th>Méthode appliquée pour mesurer l'Exposition globale</th> <th>Niveau de levier attendu (en % de la VNI) en tant que somme des notionnels</th> <th>Niveau de levier attendu (en % de la VNI) suivant l'approche par les engagements</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>VaR absolue</td> <td>450%</td> <td>350%</td> </tr> </tbody> </table>	Méthode appliquée pour mesurer l'Exposition globale	Niveau de levier attendu (en % de la VNI) en tant que somme des notionnels	Niveau de levier attendu (en % de la VNI) suivant l'approche par les engagements	VaR absolue	450%	350%	<table border="0"> <thead> <tr> <th>Méthode appliquée pour mesurer l'Exposition globale</th> <th>Niveau de levier attendu (en % de la VNI) en tant que somme des notionnels</th> <th>Niveau de levier attendu (en % de la VNI) suivant l'approche par les engagements</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>VaR absolue</td> <td>650%</td> <td>650%</td> </tr> </tbody> </table>	Méthode appliquée pour mesurer l'Exposition globale	Niveau de levier attendu (en % de la VNI) en tant que somme des notionnels	Niveau de levier attendu (en % de la VNI) suivant l'approche par les engagements	VaR absolue	650%	650%
Méthode appliquée pour mesurer l'Exposition globale	Niveau de levier attendu (en % de la VNI) en tant que somme des notionnels	Niveau de levier attendu (en % de la VNI) suivant l'approche par les engagements											
VaR absolue	450%	350%											
Méthode appliquée pour mesurer l'Exposition globale	Niveau de levier attendu (en % de la VNI) en tant que somme des notionnels	Niveau de levier attendu (en % de la VNI) suivant l'approche par les engagements											
VaR absolue	650%	650%											
<p>Le Compartiment absorbé peut atteindre le niveau de levier attendu en utilisant des Instruments dérivés de manière à obtenir une exposition à des titres via des CFD ou afin de réduire la corrélation entre l'appréciation visée pour le capital sur le long terme et les rendements des marchés actions.</p> <p>Les investisseurs doivent être conscients du fait que le Compartiment absorbé peut comporter un risque d'investissement plus élevé que d'autres fonds d'investissement en raison de l'utilisation d'Instruments dérivés et du niveau élevé du levier y afférent.</p>	<p>Le niveau de levier attendu est déterminé par la politique d'investissement du Compartiment absorbant et ne peut donc pas être attribué à une stratégie d'investissement en particulier.</p> <p>Les investisseurs doivent être conscients du fait que le Compartiment absorbant peut comporter un risque d'investissement plus élevé que d'autres fonds d'investissement en raison de l'utilisation d'Instruments dérivés et du niveau élevé du levier y afférent.</p>												
<p>Profil de l'investisseur type</p> <p>Le Compartiment absorbé convient aux Investisseurs disposés à prendre les risques plus élevés liés à des investissements sur les marchés actions et à l'utilisation des techniques à effet de levier dans le but de maximiser le rendement. Il est souhaitable que les Investisseurs aient une certaine expérience des produits volatils et s'accommodent de pertes provisoires assez</p>	<p>Profil de l'investisseur type</p> <p>Le Compartiment absorbant convient aux Investisseurs disposés à prendre des risques très élevés liés à des investissements en instruments financiers dans le but de maximiser le rendement. Il est souhaitable que les Investisseurs aient une certaine expérience des produits volatils et s'accommodent de pertes provisoires assez significatives.</p>												

significatives.	
<p>Risques</p> <p>Le profil de risque et de rendement mesure le risque de fluctuation de cours au sein du Compartiment absorbé sur la base de la volatilité affichée au cours des 5 dernières années et classe le Compartiment absorbé dans la catégorie 4. Cela signifie que le prix des parts acquises au sein du Compartiment absorbé peut modérément fluctuer.</p>	<p>Risques</p> <p>Le profil de risque et de rendement mesure le risque de fluctuation de cours au sein du Compartiment absorbant sur la base de la volatilité affichée au cours des 5 dernières années et classe le Compartiment absorbant dans la catégorie 5. Cela signifie que le prix des parts acquises au sein du Compartiment peut modérément fluctuer.</p>
<p>Risques spécifiques</p> <p>Les risques suivants sont importants pour l'OPCVM mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique et peuvent donc être à l'origine de pertes plus conséquentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – risque de contrepartie – risque lié aux instruments dérivés – risque événementiel – risque de liquidité 	<p>Risques spécifiques</p> <p>Les risques suivants sont importants pour l'OPCVM mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique et peuvent donc être à l'origine de pertes plus conséquentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – risque de contrepartie - risque de crédit – risque lié aux instruments dérivés – risque événementiel – risque de liquidité
<p>Devise de référence</p> <p>EUR</p>	<p>Devise de référence</p> <p>EUR</p>
<p>Commissions à charge du Compartiment absorbé</p> <p>Le Compartiment absorbé supportera les commissions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Commission de gestion <p>Le Compartiment absorbé verse chaque année à la Société de gestion une Commission de gestion prélevée sur ses actifs et s'élevant à 1,70% pour les Actions P et E, à 1,10% pour les Actions C et à 1,00% pour les Actions I.</p>	<p>Commissions à charge du Compartiment absorbant</p> <p>Le Compartiment absorbant supportera les commissions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Commission de gestion <p>Le Compartiment absorbant verse chaque année à la Société de gestion une Commission de gestion prélevée sur ses actifs et s'élevant à 1,70% pour les Actions P et E, à 1,10% pour les Actions C et à 1,00% pour les Actions I.</p>

<p>2. Commission de surperformance Néant</p> <p>3. Commission de dépôt</p> <p>La commission due annuellement au Dépositaire ne pourra dépasser 0,125% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment absorbé (plus TVA, le cas échéant). Les frais légitimement encourus par le Dépositaire ou par d'autres banques et organismes financiers chargés de la conservation des avoirs de Nordea 1, SICAV ne sont pas compris dans sa Commission de dépôt.</p> <p>4. Commission administrative</p> <p>Le Compartiment absorbé versera à l'Agent administratif une commission administrative s'élevant à 0,40% maximum par an (plus TVA, le cas échéant).</p> <p>5. Frais d'entrée et de sortie :</p> <p>Frais d'entrée : 5,00% max. Frais de sortie : 1,00% max.</p>	<p>2. Commission de surperformance Néant</p> <p>3. Commission de dépôt</p> <p>La commission due annuellement au Dépositaire ne pourra dépasser 0,125% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment absorbant (plus TVA, le cas échéant). Les frais légitimement encourus par le Dépositaire ou par d'autres banques et organismes financiers chargés de la conservation des avoirs de Nordea 1, SICAV ne sont pas compris dans sa Commission de dépôt.</p> <p>4. Commission administrative</p> <p>Le Compartiment absorbant versera à l'Agent administratif une commission administrative s'élevant à 0,40% maximum par an (plus TVA, le cas échéant).</p> <p>5. Frais d'entrée et de sortie :</p> <p>Frais d'entrée : 5,00% max. Frais de sortie : 1,00% max.</p>
---	---